

Compte rendu conseil municipal du jeudi 08 juillet 2021 à 20h00

Présents : Mmes Ameeuw, Crosnier, Marchand, Pozzo, Roesch, Séguier, Mrs Albert, Devenat

Absents avec procuration : Mr Gusméroli à Mme Marchand, Mr Michel à Mme Crosnier

Absent non excusé : M. Viniacourt

Secrétaire de séance : Mme Roesch

Madame le Maire ouvre la séance en précisant que le compte rendu du dernier Conseil Municipal datant du 02 juin 2021 a été validé par l'ensemble des membres présents et signé électroniquement.

Ordre du jour

Travaux en cours et à venir :

Chemin des Buisnières et Cimetière :

Les 2 dossiers BONUS RELANCE demandés à la Région AURA ont été accordés :

- Sécurisation du Chemin des Buisnières à Cuzieu : travaux achevés, aide de la Région de 3 000 €. Reste à charge pour la commune : 3 269 €.
- Cimetière : columbarium - Achat et mise en place de 6 cases supplémentaires : travaux en cours, aide de la Région de 1 846 €. Reste à charge pour la commune : 1 846 €.

Poteau incendie à Donalèche : il est à remplacer. Devis SOGEDO : 4 239,82 € TTC.

Église : Le moteur de volée de la cloche ne fonctionne plus.

Devis BODET CAMPANAIRE : 2 239,20 € TTC. Une déclaration a été faite à l'assurance. Après le passage de l'expert sur site et en raison de la vétusté du moteur, la prise en charge par l'assurance ne sera que de 331 €.

Vollien - Route du Valromey : Construction d'un nouvel abri bus afin d'assurer davantage de sécurité aux collégiens. Madame et Monsieur Collomb ont accepté de céder gratuitement à la commune une petite bande de 3 mètres par 1,5 mètres de leur jardin. Gilles, l'employé communal, effectuera ces travaux mais doit d'abord déplacer le bac en pierre.

Une régularisation devra être faite chez le notaire afin que cet emplacement devienne communal. Un devis a été demandé à GSM (géomètre).

Ecole - Rentrée scolaire :

Effectif de 59 élèves à la rentrée prochaine : 18 en PS-MS-GS - 17 au CP-CE1 - 24 en CE2-CM1-CM2.

Arrivée d'une nouvelle enseignante (Caroline Frutos) sur le niveau CP-CE1.

Conseil d'école du 15 juin 2021 et bilan sur le périscolaire : il y a plus d'enfants qui mangent à la cantine depuis le changement de prestataire (Leztroy) et la baisse du coût du ticket. Hausse également des effectifs à la garderie, d'où la nécessité d'avoir une 2^{ème} personne pour encadrer le périscolaire.

Maëva Leriget, qui a remplacé Claire Lambert, est restée sur la fin de l'année. La Mission Locale Jeunes propose un contrat aidé « Parcours Emploi Compétences » avec une aide de 65 % de l'Etat sur la première année.

Simulation du coût pour les communes : 4 315 € pour l'année scolaire (à répartir entre Cuzieu et Saint Martin de Bavel).

Accord à l'unanimité.

Service ADS mutualisé - Avenant financier 2021 :

Rappel : La commune adhère au service mutualisé de la Communauté de communes Bugey Sud pour les autorisations d'urbanisme. Chaque année, il convient de passer un avenant à la convention de fonctionnement entre la commune et le service mutualisé afin de fixer le montant de la participation. Cette participation est calculée en fonction du montant des charges de gestion courante du service urbanisme et du nombre de dossiers traités l'année N-1.

L'avenant financier a été approuvé par le Conseil Communautaire en date du 20 mai 2021.

Les tarifs en vigueur en 2020 ont été maintenus (80 € par acte pour les Certificats d'Urbanisme Opérationnels, 150 € par acte pour les Déclarations Préalables, 200 € par acte pour les Permis de Construire, 240 € par acte pour les Permis d'Aménager et 160 € par acte pour les Permis de Démolir) à l'exception des Certificats d'Urbanisme Informatifs dont le tarif passe de 45 € à 35 € par acte.

Accord à l'unanimité. Une délibération approuvant l'avenant financier sera prise.

Schéma directeur d'assainissement - Compte-rendu de l'état des lieux :

Dans le cadre du transfert de la compétence à la Communauté de communes Bugey Sud, l'état des lieux des réseaux d'eau et d'assainissement doit être fait dans les 43 communes.

Celles-ci ont été réparties en 3 zones/lots :

Lot 1 : Sérans Culoz Valromeys

Lot 2 : Belley Rives du Rhône

Lot 3 : Furans Gland

Chaque lot est pris en charge par un bureau d'études pour étudier la performance des réseaux, les rejets et leur impact sur le milieu naturel.

Les mesures, effectuées par la Société EGIS-EPTEAU, sont terminées sur la commune. 6 points de contrôles ont été effectués sur les canalisations, l'entrée et la sortie du lagunage, le déversoir d'orage et les eaux parasites du lagunage. Gros travail qui n'a pas été facile en raison des fortes pluies.

Toutes ces mesures feront l'objet d'un compte-rendu technique qui sera présenté à l'automne, une fois que les mesures seront terminées dans toutes les autres communes.

Ensuite, à partir de ces études, la Communauté de communes Bugey Sud pourra mettre en place un plan de priorisation des investissements et lancer des travaux dans les communes.

Madame le Maire souligne que le réseau est vieillissant et manque de performance. Un bilan détaillé sera transmis en fin d'année. Face à la recrudescence des constructions, il sera plus que nécessaire d'adapter le réseau.

Projet de Territoire :

La Communauté de communes Bugey Sud est en train d'élaborer son projet de territoire. La première étape est un travail collaboratif dont la finalité est de définir l'ambition du territoire pour les prochaines années et de s'appuyer sur un plan prévisionnel concret.

Tout d'abord, le bureau d'études (Cabinet New Deal) a effectué un portrait du territoire en s'appuyant sur une enquête auprès de nombreux acteurs du territoire (élus, acteurs économiques, associatifs et habitants du territoire).

Un séminaire aura lieu samedi 10 juillet 2021 matin afin d'avoir un retour du Cabinet New Deal sur la démarche, le diagnostic global du territoire et les résultats de son enquête. Sont conviés à ce séminaire : les maires et les conseillers communautaires. Ils participeront à des ateliers de travail afin de pouvoir se projeter sur le devenir du territoire pour les 10 prochaines années.

Afin que les conseillers municipaux puissent aussi suivre ces travaux, la partie plénière de la réunion sera retransmise en différé sur Internet. Le lien pour la consulter sera envoyé par mail.

Informations et questions diverses :

Location de la plateforme et de la salle d'activités

Un acompte de 20 % est demandé lors de la réservation. Cette demande d'acompte est indiquée dans le règlement de location mais la Trésorerie a besoin que celle-ci soit également mentionnée dans la délibération fixant les tarifs de location pour pouvoir encaisser les acomptes.

Accord à l'unanimité. Une délibération sera prise.

Petit retour sur les élections

L'organisation des élections départementales et régionales de juin 2021 a été marquée par des dysfonctionnements majeurs dans la distribution des documents de propagande électorale aux électeurs.

Dans ce contexte, la commission des lois du Sénat a créé une mission d'information, dotée de pouvoirs d'enquête, pour faire toute la lumière sur ces dysfonctionnements. Elle rendra ses conclusions avant la fin du mois de juillet. Les Maires ont été associés à cette enquête. Madame le Maire précise que sur la commune, presque personne n'a été destinataire de la propagande dans les boîtes aux lettres. Elle a donc fait remonter ce dysfonctionnement.

Madame le Maire en profite également pour renouveler ses remerciements aux membres du conseil ainsi qu'aux 3 habitants (Mesdames Michallet Sophie et Simian Lucette / Monsieur Brunisholz Laurent) qui ont assuré le bon déroulement des opérations de vote et de dépouillement lors des 2 tours.

Rappel du passage de 2 courses cyclistes sur la commune

- TVO : Samedi 10 juillet 2021 (entre 15h00 et 16h00)
- L'AININOISE : Samedi 17 juillet 2021 (entre 9h45 et 10h30)

Madame le Maire remercie les bénévoles qui assureront la sécurité des coureurs lors de leur passage sur notre commune.

Don par Madame Plateaux (ancienne habitante de Fesnes)

2 chaises de style médiéval qui ont été déposées à l'église. Le conseil municipal la remercie chaleureusement.

Congés annuels

Fermeture de la Mairie au public du Lundi 16 août au Mardi 7 septembre 2021 inclus.

La séance est levée à 21h30.

Ainsi fait et délibéré, jour, mois et an, que dessus.

Le Maire,

Les Conseillers,



Handwritten signatures of the council members in blue ink, including a signature that appears to read 'gasc'.